

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS SANS HÉBERGEMENT
3 ANS-12 ANS
VACANCES DE FÉVRIER 2025
DU LUNDI 10 FÉVRIER AU VENDREDI 14 FÉVRIER
9h00 à 17h00



Thème des vacances : Les p'tits savants

Au programme :

- Initiations sportives (par le biais de Village en Sport)
- Activités manuelles
- Sortie à confirmer
- Jeux de société
- Intervenants « Les savants fous » (expériences, manipulations...)
- Atelier médiathèque

Que faire pour s'inscrire à l'ACMSH :

- Pour les familles n'ayant pas inscrit leurs enfants à la restauration scolaire, en garderie ou aux mercredis récréatifs pour la rentrée scolaire 2024/2025 :

1) retirer le dossier d'inscription à la Maison des services ou le télécharger directement via le site internet de la commune (onglet : Mon espace jeunesse / ACMSH - accueil collectif de mineurs sans hébergement / les documents nécessaires à l'inscription - à télécharger)

2) déposer, à la Maison des services, le dossier d'inscription complété avec la fiche sanitaire, la copie des vaccinations, un justificatif de domicile ainsi que l'attestation d'assurance.

- Pour les familles ayant déjà rempli le dossier d'inscription pour la rentrée scolaire 2024/2025:

Vous pouvez inscrire vos enfants directement sur Mon espace famille. L'inscription s'effectue à la semaine. Pour le péri-centre matin et soir, l'inscription peut également s'effectuer sur Mon espace famille, par téléphone au 03 27 28 22 22 (tapez 3) ou par mail inscriptionsjeunesse@lasentinelle.fr. Vous avez également la possibilité de venir à la Maison des services pour inscrire vos enfants.

Vous avez jusqu'au 19 janvier 2025 pour inscrire vos enfants.

En cas de problème pour inscrire vos enfants à l'ACMSH, veuillez vous rapprocher du secrétariat du service jeunesse, à la Maison des services, au 03 27 28 22 22 (tapez 3) ou par mail inscriptionsjeunesse@lasentinelle.fr.



● Tarifs ACMSH des vacances scolaires (repas et goûter compris)

	QF de 0 à 369	QF de 370 à 499	QF de 500 à 700	QF de 701 à 1000	QF à partir de 1001
Sentinellois et Extérieurs Par semaine Par enfant	10 €	18 €	24 €	30 €	35 €

● Accueils matins et soirs : 8h-9h / 17h-18h durant les ACMSH des vacances scolaires : tarif à l'heure par enfant matin et/ou soir (1h le matin et/ou 1h le soir).

	QF de 0 à 369	QF de 370 à 499	QF de 500 à 700	QF de 701 à 1000	QF à partir de 1001
Sentinellois et Extérieurs	0,25 €	0,45 €	0,60 €	1 €	1,50 €

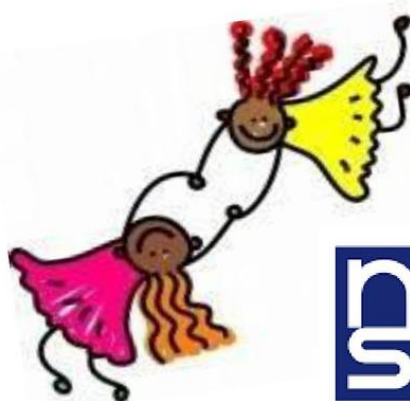
Vos contacts :

M. Éric BLONDIAUX
Maire de LA SENTINELLE

Mme Morgan COSSART
Déléguée à l'éducation et à la petite enfance
Tél : 03 27 28 22 22

Mme Mathilde DUÉE
Responsable du Service Jeunesse
et Directrice de l'ACMSH
Tél : 03 27 28 22 22

Mme Karine TELLE
Secrétaire du Service Jeunesse
Tél : 03 27 28 22 22



santé
famille
retraite
services



Animations sportives proposées
gracieusement
par le département du Nord

